

FICHE TECHNIQUE FORMATION EN APPRENTISSAGE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE NAUTIQUE



N° RNCP : 58828

CODE DIPLOME : 40025009R

PRESENTATION DU METIER :

Le **Baccalauréat Professionnel Maintenance Nautique** permet de travailler dans la maintenance mécanique in-bord, hors-bord, à l'entretien des coques et à l'électricité nautique embarquée, dans des entreprises de construction navale ou à l'entretien des embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures.

COMPETENCES VISEES :

Accueillir et conseiller le client, réceptionner l'embarcation, l'équipement :

- Réaliser un bilan de situation sur l'état de l'embarcation et/ou des équipements et proposer des solutions adaptées.
- Collecter et l'exploiter des informations pour compléter un contrat d'intervention ;
- Etablir le devis en cohérence avec l'intervention prévue, dans le respect des réglementations.

Effectuer un diagnostic :

- Proposer une intervention adaptée au dysfonctionnement.
- Mettre en œuvre les outils de diagnostic informatisés ou non, ainsi que des matériels de contrôle conventionnels et/ou informatisés.

Equiper, maintenir, dépanner, réparer, finaliser :

- Intervenir aussi bien sur des structures, des moteurs, des équipements.
- Mettre en œuvre l'outillage conventionnel ou spécifique.
- Respecter les cahiers des charges fournis par les constructeurs et les équipementiers.
- Respecter les règles de législation en vigueur.
- Prévoir l'approvisionnement en pièces détachées, équipements, matériels du poste et de l'aire de travail.

Restituer l'embarcation et/ou l'équipement au client :

- Justifier la facture et rendre compte auprès du client de l'intervention réalisée.
- Conseiller le client sur l'utilisation et/ou la maintenance de son embarcation et/ou de ses équipements.
- Renseigner les documents liés à la maintenance et au suivi de la prestation.
- Être méthodique, soigné et autonome
- Appliquer et respecter les règles d'hygiène, de prévention et de sécurité
- Contribuer à préserver la santé des personnes, et d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement
- Contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction clientèle en intégrant une démarche de progrès et de rentabilité dans toutes les activités de la maintenance nautique.

CONTENUS :

- **Rythme de l'apprentissage par an** : selon un calendrier comprenant 18 semaines de formation par an réparties en périodes de 2 à 3 semaines en centre de formation et le reste en entreprise.
- **Volume d'heures** d'enseignement général, technologique et professionnel : 1855 h.
- **Sécurisation du parcours** avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

MODALITES D'EVALUATION :

Le **Baccalauréat Professionnel Maintenance Nautique** s'obtient à l'issue de :

- 4 Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF) réalisées au cours des 3 années de formation du Bac Pro (Scientifique et technique – Formation professionnelle en entreprise – Education artistique – Education physique et sportive);
- 2 Epreuves écrites (Français – Histoire – Géographie / Langue vivante 1);
- 1 Epreuve ponctuelle (Etude de cas – Analyse technologique) ;
- 2 Epreuves facultatives (Hygiène Prévention Sécurité en CCF – Langue vivante 2 à l'oral)

POURSUITE D'ÉTUDES APRES LE BAC PRO :

BTS Technico-commercial - Spécialité Nautismes et services associés

INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Mécanicien bateaux : préparation, réparation d'embarcations neuves ou d'occasions,
- Responsable de service après-vente, distribution, négoce,
- Vendeur, installateur, réparateur des moteurs et équipements neufs ou d'occasion.

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION PROFESSIONNELLE :

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du Baccalauréat Professionnel Maintenance Nautique pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à encadrer une équipe. Les compétences acquises, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

PUBLICS :

- Etre éligible au contrat d'apprentissage
- Être âgé(e) de moins de 30 ans ou
- Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (PSH)

CONDITIONS D'ACCES :

L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, spécialité Maintenance nautique, est ouvert :

a/ en priorité, aux candidats(es) titulaires du CAP Réparation, entretien des embarcations de plaisance ;

b/ sur décision du recteur, après positionnement et avis de l'équipe pédagogique, aux candidats :

- titulaires d'un BEP ou d'un CAP autres que ceux visés aux a et b ci-dessus ;
- ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première ;
- titulaires d'un diplôme ou titre homologué ou classé au niveau V ;
- ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle ;
- ayant accompli une formation à l'étranger.

c/trouver une entreprise d'accueil et signer un contrat d'apprentissage.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

SITE DE FORMATION : Unité de Formation par Apprentissage (UFA)

Lycée Professionnel RAYMOND NERIS du MARIN – MARTINIQUE

Adresse : Boulevard Allègre - Cité scolaire 97290 Le MARIN

Téléphone : 0596.74.91.57

Mail : ce.9720468b@ac-martinique.fr

Contacts :

Proviseure : **Antoinette PALVAIR**

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

(DDFPT) : **Christophe JAY**

Centre de Formation d'Apprentis de l'académie de Martinique (CF2AM)

GIP-FCIP – 4, rue du Père DELAWARDE – DESROCHERS-97234 Fort-de-France

Téléphone : 0596 64 83 83 – 0696 21 37 75

Mail : cf2am@ac-martinique.fr -

Site internet : <https://cfa-academie-martinique.com/>

Contacts :

Directrice : **Audrey BEAUBRUN**

Conseillère en Formation Continue : **Sylvie GAMESS**

Assistante administrative et Financière : **Maëlle VOLTINE**